

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Morsains (51)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°3
Été 2018

SOMMAIRE

Les 5 phases du projet	p 1
L'atelier technique de concertation.....	p 1-2
Photomontages	p 3
Les prochaines étapes	p 4

Comme vous le savez, VALOREM, en relation étroite avec les acteurs de votre territoire, étudie la possibilité d'implanter des éoliennes à Morsains.

Cette nouvelle lettre d'information présente l'avancement de ce projet.

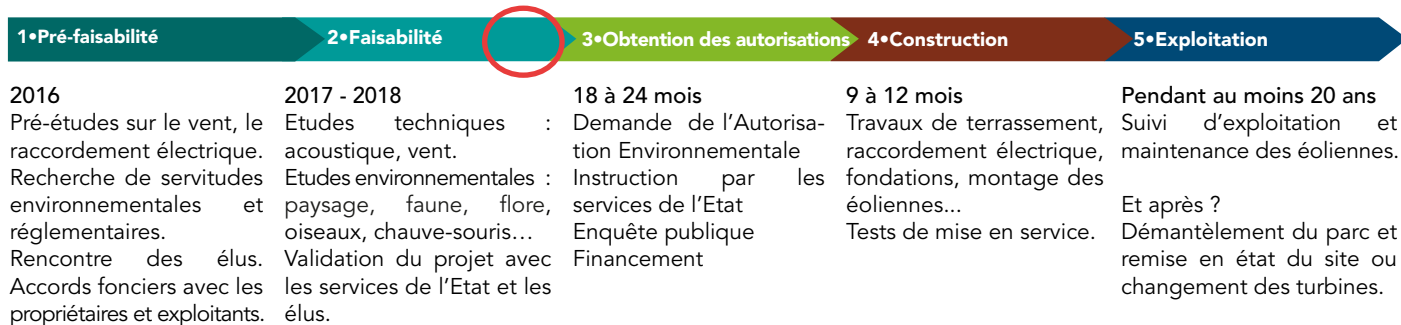
Les 5 phases du projet : la faisabilité se termine

L'étude de faisabilité du projet éolien de Morsains se termine. Les différentes études menées sur votre territoire ont permis de déterminer l'implantation et le type d'éolienne envisagé. En octobre prochain, VALOREM va déposer, pour le compte de la société de projet Morsains Energies, le dossier réglementaire de demande d'autorisation environnementale en préfecture. Il sera examiné par les services de l'Etat, en vue d'une enquête publique courant 2018.



Maître d'ouvrage du projet, la société Morsains Energies a été créée pour assurer le suivi administratif, la construction puis l'exploitation du parc éolien.

La demande d'autorisation du projet de Morsains pourrait être déposée en octobre 2018.



L'étude d'impact, pièce obligatoire du dossier de demande d'autorisation

Elle synthétise les études réalisées pour déterminer la faisabilité du projet. A partir de l'analyse de l'état initial du site, elle évalue les enjeux liés au projet, le justifie et le décrit, analyse les impacts positifs et négatifs et préconise des mesures de réduction. Document de référence d'un projet éolien, consultable lors de l'enquête publique, l'étude d'impact s'appuie sur le Code de l'Environnement.

L'atelier technique de concertation, une instance pour définir le projet

L'atelier technique de concertation réunit les acteurs du territoire afin d'évaluer les enjeux locaux et d'élaborer un projet éolien adapté à la commune de Morsains. Une quinzaine de personnes ont ainsi été sollicitées parmi lesquelles les élus, des riverains, les services de l'Etat, des représentants d'associations, des propriétaires des parcelles concernées par l'implantation, etc.

Thèmes abordés :

- **Janvier 2018** : résultats des études de l'état initial, élaboration de variantes d'implantation, prochaines étapes.

- **Juin 2018** : retour sur la présentation du projet au pôle éolien (rencontre avec les services de l'Etat), photomontages

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Morsains (51)

Deuxième réunion de l'atelier technique de concertation, le 20 juin 2018, en mairie de Morsains

A l'issue de la phase d'étude, VALOREM a réuni l'atelier technique de concertation le 20 juin 2018 pour leur faire un retour sur la présentation du projet au pôle éolien (rencontre avec les services de l'Etat) ainsi que présenter les premiers photomontages. Les personnes ci-dessous étaient présentes à cette réunion.

Participants :

- Philippe LEFEVRE, maire de Morsains
- Laurent EPINAT, maire de Rieux
- Patrick VIÉ, vice-président de la Communauté de Communes de la Brie Champenoise en charge du développement durable et des énergies nouvelles et maire de Tréfols
- Daniel ROYER, président de l'Association Foncière de Morsains
- Nicolas FOURNAISE, président de l'Association Foncière de Mécringes et propriétaire-exploitant concerné par le projet
- Michel MONCOURANT, vice-président de l'Association Foncière de Mécringes et exploitant concerné par le projet

- Chantal VAN HOORNE, Jean-Louis LÉBOUC et Guy VÉLY, conseillers municipaux de Morsains
- Patrice BESNARD, conseiller municipal de Rieux et riverain de Fontaine Armée
- Lucie GUILMARD, riveraine de Morsains
- Jean HENRY, riverain de Morsains
- Alain BUISSON, directeur d'exploitation du centre pétrolier IPC Pétroleum Maclaunay
- M. François-André DUBOIN, géologue au centre pétrolier IPC Pétroleum Maclaunay
- Jacqueline ARLUISON, riveraine de la ferme des Corets et propriétaire concernée par le projet
- Denis BRESSION, riverain de Leuze et propriétaire concerné par le projet

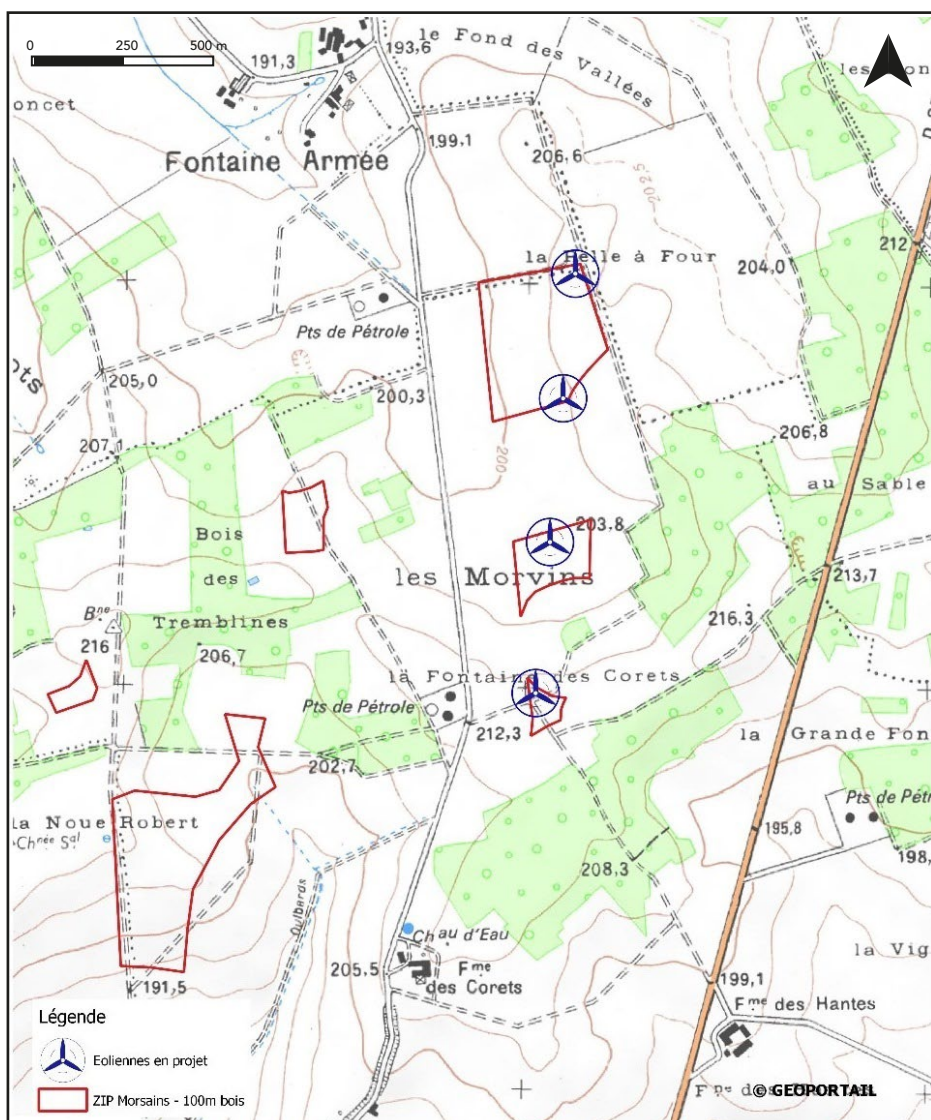
Représentants de VALOREM :

- Théo LABAYE : Chef de projets
- Lise MOURRE : Chargée d'études vent et acoustique
- Nicolas DAVID : Responsable Agence d'Amiens

Absents excusés :

- Guillaume COSTELET, maire de Mécringes (représenté par M. FOURNAISE)
- Etienne DHUICQ, président de la Communauté de Communes de la Brie Champenoise (représenté par M. VIÉ)

Implantation des éoliennes :
4 éoliennes en ligne, d'une hauteur de 150 m en bout de pale



Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Morsains (51)

Des photomontages pour visualiser le projet

L'étude d'impact comportera une quarantaine de photomontages, répartis dans un périmètre de 20 km autour du projet.



Photomontage depuis le nord de Fontaine Armée

Objectif : étudier la covisibilité entre les éoliennes et le hameau de Fontaine Armée, premier hameau concerné par le projet



Photomontage depuis le centre du Moncet

Objectif : étudier la covisibilité entre les éoliennes et le hameau du Moncet à Rieux



Photomontage depuis Morsains

Objectif : illustrer la visibilité du projet depuis le centre de la commune de Morsains

Les lettres d'informations précédemment distribuées sont accessibles au format numérique à l'adresse www.parc-eolien-de-morsains.fr

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Morsains (51)

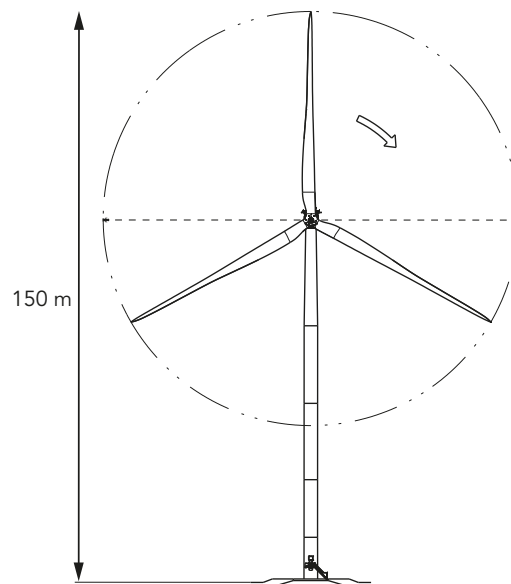
Chiffres clés

4 éoliennes et 1 poste de livraison

Puissance totale maximale du projet : **14 MW**

Hauteur en bout de pale : **150 m**

Production électrique attendue :
32 000 MWh/an, soit la consommation
électrique de **11 300 foyers** environ
(hors chauffage et eau chaude)



Les prochaines étapes

En octobre prochain, VALOREM devrait déposer la demande d'autorisation environnementale nécessaire à la réalisation du projet auprès des services de l'Etat. Une fois déclaré recevable, le dossier commencera une nouvelle phase d'instruction. Les parties prenantes du territoire seront notamment sollicitées: les conseils municipaux des communes concernées seront invités à donner leur avis, ainsi que la population dans le cadre d'une **enquête publique**.

L' autorisation environnementale

Délivrée par le préfet, cette autorisation rassemble les décisions habituellement sollicitées pour la réalisation d'un projet éolien (Autorisation Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, permis de construire, défrichement, espèces protégées, ...). Ce dispositif vise à réduire le nombre d'interlocuteurs et les délais d'instruction afin de favoriser un développement cohérent des énergies renouvelables.



Votre contact VALOREM

Théo LABAYE, chef de projets
29 Rue des Trois Cailloux
80 000 AMIENS

Tél. : 03 22 09 01 09
Mobile : 06 23 52 12 62
theo.labaye@valorem-energie.com

Lettre d'information n°3, Été 2018
Distribution : Communes de Morsains et Rieux
Directeur de la publication et impressions :
VALOREM
www.valorem-energie.com

Financement participatif pour le projet photovoltaïque de Lassicourt (Aube)

Situé sur l'aérodrome de Brienne-Le-Château, le projet photovoltaïque de Lassicourt dans l'Aube est aujourd'hui en phase de financement. Dans ce cadre, une campagne de financement participatif est en cours : 700 000 € d'investissement sont ouverts aux citoyens de l'Aube et des départements limitrophes. Plus d'informations sur <https://www.lendosphere.com/lassicourt>